

Département de l'Aude

Arrondissement de

CARCASSONNE

Domaine : Interventions
économiques

Sous-domaine
Subventions

Nombre de membres en
exercice : 10

Nombre de membres
présents : 10

Nombre de votants : 10

Date de la convocation
du Conseil Municipal :
28 septembre 2023

Affichage en date 2
octobre 2023

Séance du 9 octobre
2023

Objet : Demande
subvention pour la
mise en accessibilité
et sécurisation des
trottoirs rue de
l'Eucalyptus, rue des
fleurs

Certifiée exécutoire
Par réception en
Préfecture le : 26/10/2023

Affiché le : 27/10/2023

Envoyé en préfecture le 26/10/2023

Reçu en préfecture le 26/10/2023

Publié le 27/10/2023

ID : 011-211103130-20231009-2023_30_1-DE



**REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE
COMMUNE DE RICAUD**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2023/30

L'an deux mille-vingt-trois, le neuf du mois d'octobre, à vingt-heures trente minutes, le Conseil Municipal de Ricaud, dûment convoqué, s'est réuni publiquement en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame Nicole MARTIN, Maire.

Etaient présents : Mesdames MARTIN Nicole, Solange GODARD, Line SALLES, Monique CRUZEL, Messieurs Jean-Luc HENNEBELLE, Michel CALVEL, Williams ROUQUET, Eric CROS, Bernard PEDUSSAUD, Jean-Joseph AYRAUT formant la majorité des membres en exercice.

Était absent excusé : Néant

Monsieur Eric CROS a été désigné secrétaire de séance.

Madame le Maire rappelle au Conseil municipal la nécessité de reprendre les trottoirs des rues communales de l'eucalyptus et des fleurs. Ceux-ci sont très abimés et doivent être repris pour sécuriser les piétons et respecter les normes d'accessibilité.

Les travaux consistent à : terrasser, mettre en place des bordures et terminer par un enduit bi couche ocre. Madame le Maire donne lecture du devis de l'entreprise CAZAL qui s'élève à 24940.00 € HT soit 29928.00 € TTC.

Elle propose de déposer une demande de subventions auprès du Conseil départemental et auprès de l'ETAT dans le cadre de la DETR.

Elle présente le plan de financement prévisionnel :

Subvention sollicitée auprès du Conseil départemental (30 %)	7482.00 €
Subvention sollicitée auprès de l'Etat dans le cadre de la DETR (30%)	7482.00 €
Fonds propres de la commune	9976.00 €

24940.00 € HT

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,
Vu la proposition de plan de financement prévisionnel,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
OUI l'exposé de Madame le Maire
Et après en avoir délibéré**

APPROUVE le plan de financement tel que défini ci-dessus

SOLLICITE à une subvention auprès du Conseil Départemental de l'Aude et auprès de l'Etat au titre de la DETR une subvention aussi élevée que possible afin de réaliser ces indispensables travaux de sécurisation et mise aux normes d'accessibilité des trottoirs

AUTORISE Madame le Maire à signer toutes pièces se rapportant à ce dossier

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents au registre. La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux articles L2221-7 et L2121-7 du C.G.C.T.

Ricaud le 9 octobre 2023

Le secrétaire de séance

Eric CROS



Le Maire

Nicole MARTIN

